

Indicateurs de suivi du PPAS (à compléter avec les éventuels indicateurs régionaux)									
ANNEXE IV de l'instruction technique (indicateurs nationaux à compléter avec les éventuels indicateurs régionaux)									
Index	Sous-index	National N Bretagne B	Intitulé de l'indicateur	Objectif chiffré *	bilan 2021 SAFER BRETAGNE	bilan cumul 2015 2021 SAFER BRETAGNE	référence nationale 2015 2020	objectif annuel chiffré 2022 2023 *	unité attendue
La Safer et ses marchés									
1	1	N	Taux prise de marché sur le marché foncier total (surface)	Non	10,53%	11,27%	14,38%	11 %	taux
2	2	N	Taux prise de marché sur le marché foncier préemptable (surface)	Non	14,89%	16,83%	21,90%	16 %	taux
3	3	N	Taux de prise de marché sur le marché sociétaire total (nombre d'opérations)	Non	0,00%	0,1%	0,1%	1 %	taux
Maîtrise foncière par type de marché :									
4	4.A.1	N	• Acquisitions sur le marché foncier (nombre)	Non	626	3956		600	nombre
4	4.A.2	N	• Acquisitions sur le marché foncier (surface)	Non	6384 ha	42 220 ha		5 500 ha	surface
4	4.A.3	B	• Acquisitions sur le marché foncier (valeur en euros)	Non	55 077 K€	331 013 K€		50 000 K€	montant
4	4.B.1	N	• Acquisitions de parts sociales sur le marché sociétaire (nombre)	Non	0	0		10	nombre
4	4.B.2	N	• Acquisitions de parts sociales sur le marché sociétaire (surface)	Non	0	0		100 ha	surface
4	4.B.3	B	• Acquisitions de parts sociales sur le marché sociétaire (valeur en euros)	Non	0	0		200 K €	montant
4	4.C.1	N	• Intermédiations locatives sur le marché locatif (nombre)	Non	49	505		50	nombre
4	4.C.2	N	• Intermédiations locatives sur le marché locatif (surface)	Non	1594 ha	7526 ha		1000 ha	surface
Mode d'intervention sur le marché foncier :									
5	5.A.1	N	• Acquisitions à l'amiable (nombre)	Non	481	3189		420	nombre
5	5.A.2	N	• Acquisitions à l'amiable (surface)	Non	5395 ha	34 195 ha		5000 ha	surface
5	5.A.3	B	• Acquisitions à l'amiable (valeur)	Non	47817 K€	295 452 K€		45 000 K€	montant
5	5.B.1	N	• Prémptions simples et partielles (nombre)	Non	170			150	nombre
5	5.B.2	N	• Prémptions simples et partielles (surface)	Non	1244 ha			600 ha	surface
5	5.B.3	B	• Prémptions simples et partielles (valeur)	Non	11 491 K€			5 000 K€	montant
5	5.C.1	N	• Prémptions avec révision de prix (nombre)	Non	89	439		90	nombre
5	5.C.2	N	• Prémptions avec révision de prix (surface)	Non	252 ha	1770		200 ha	surface
5	5.D.1	N	• Prémptions ayant donné lieu à un retrait de vente (nombre)	Non	72	320		40	nombre
5	5.D.2	N	• Prémptions ayant donné lieu à un retrait de vente (surface)	Non	235 ha	1 770 ha		250 ha	surface
5	5.E.1	B	• Prémptions avec révision de prix acceptée par le vendeur (nombre)	Non	17	119		15	nombre
5	5.E.2	B	• Prémptions avec révision de prix acceptée par le vendeur (surface)	Non	17 ha	376 ha 10 a 53 ca		25 ha	surface
Surfaces rétrocédées par usage projeté sur le bien (en propriété ou en intermédiation locative) :									
6	6A	N	• Rétrocessions à destination agricole	Non	650 actes / 5462 Ha 144 ha	36 224 ha /		5000 ha	surface
6	6B	N	• Rétrocessions à destination forestière	Non	1,68% des rétro 12 rétro	699 ha 1,78% des rétro	8,82%	100 ha	surface
6	6C	N	• Rétrocessions à destination d'autres projets en milieu rural	Non	106 ha 10,64 % du CA / 5 960 K€	1 944 ha 9,6% du CA sur la période /		200 ha	surface
6	6D	N	• Rétrocessions d'espaces naturels non productifs	Non	pas de données	30 ha / an environ	pas de données	30 ha / an environ	surface
Prise en compte transversale de l'environnement									
7	7	N	Part des surfaces rétrocédées en faveur de la protection de l'environnement	Oui				95%	taux
Surfaces rétrocédées en faveur de la protection de l'environnement par type d'enjeu environnemental :									
8	8A	N	• Rétrocession en faveur de la préservation de la ressource de la définition en eau	Non	48 ha	402 ha		40 ha	surface
8	8.B.1	N	• Rétrocession en faveur de la préservation de la biodiversité et des habitats	Non	98,47 % des surfaces 13 cahiers des charges	95,54 % des surfaces 25 cahiers des charges		4 800 ha	surface

8	8.B.2	B	• Rétrocession en faveur de la préservation de la biodiversité et des habitats	Non	98,47 % des surfaces 13 cahiers des charges pas de données	95,54 % des surfaces 25 cahiers des charges pas de données		95 %	taux
8	8C	N	• Rétrocession en faveur de la prévention des risques naturels et industriels	Non	pas de données	pas de données		10 ha	surface
8	8D	N	• Rétrocession en faveur de la préservation des espaces agricoles, des paysages et des sites	Non	pas de données	pas de données		4 900 ha	surface
9	9	N	Part des surfaces agricoles rétrocédées en faveur de la transition agroécologique	Non	pas de données	pas de données		97 %	taux
10	10.A.	N	Part des surfaces agricoles rétrocédées en faveur de l'agriculture biologique	Oui	27,54%	21,10%	11,44%	20%	taux
10	10.B.	B	Nombre de projets accompagnés en AB	Non	170	121		120	nombre
10	10.C.	B	Surface rétrocédées en AB	Non	1399 ha	1037 Ha en moyenne		1000 ha	surface
Mission agricole									
Surfaces rétrocédées à destination de l'agriculture par nature de l'intervention foncière (en propriété ou en intermédiation locative) :									
11	11.A.1	N	• En faveur de l'installation en propriété	Oui	2683 ha / 47 % des surfaces rétrocédées	1796 Ha / an	39 % en 2021	1700 ha	surface
11	11.A.2	B	Part des surfaces rétrocédées en faveur de l'installation		47 %		39 % en 2021	42 %	taux
11	11.A.3	N	• En faveur de l'installation en IL	Oui	1025 ha	7502 ha	pas de données	700 ha	surface
11	11.B.1	N	• En faveur de l'agrandissement en propriété	Non	1305 ha	1253 ha / an 8774 ha	27% en 2021	1200 ha	surface
11	11.B.2	B	• En faveur de l'agrandissement en IL	Non	227 ha	/	pas de données	150 ha	surface
11	11.C	N	• En faveur de la restructuration parcellaire en propriété	Non	remaniement s : 1491 ha / 26 %	891 ha / an 224 rétrocessions / an	26 % en 2021	900 ha	surface
11	11.D	N	• En faveur du maintien de l'occupant en place en propriété	Non	33 rétrocessions / 400 ha	162 rétrocessions / 32 / an	13 % en 2021	250 ha	surface
11	11.E	N	• En faveur de la compensation foncière en propriété	Non			pas de données	200 ha	surface
12	12.1	N	Part des surfaces en faveur de l'installation rétrocédées à des hors cadre familiaux (HCF)	Oui	1491 Ha / 61% des surfaces à l'installation		pas de données	60 %	taux
12	12.2	B	Nombre d'installation à des hors cadre familiaux (HCF)	Non	87 HCF	389 HCF	pas de données	50	nombre
12	12.3	B	dont Nombre d'installation à des Non Issus du Monde Agricole (NIMA)	Non	59 NIMA		pas de données	40	nombre
13	13	N	Surfaces rétrocédées pour des 1 ^{ères} installations	Oui	1610 ha	1796 ha en moyenne	18 866 ha / an	1700 ha	surface
14	14.B	N	Nombre d'installés dans le cadre d'une 1 ^{ère} installation	Oui	122	741 / 106 / an	pas de données	110	nombre
15	15	N	Taux de satisfaction des candidats avec un projet de 1 ^{ère} installation pour les dossiers avec au moins un candidat à l'installation	Oui	pas de données 69,31% des installations ont eu lieu pour les rétro 2021 au 11	pas de données 91,37 % ont rempli leur condition d'installation (rétro 2015)	pas de données	90%	taux

16	16.A	N	Part des rétrocessions agricoles à des projets de circuits de proximité	Non	pas de données	pas de données	pas de données	10%	taux
16	16.B	B	Nombre de projets accompagnés en circuits courts	Non	114	686	pas de données	90	nombre
Mission transparence du marché foncier									
17	17	N	Part des communes du territoire sous convention de veille foncière	Oui	831 69 %	831 communes	16 665 communes	70%	taux
Autres projets de développement durable des territoires									
18			Un à deux indicateurs régionaux sur :						
18	18.A.	N	• L'accompagnement des porteurs de projet dans la valorisation durable des biens ruraux existants, des potentialités et des caractéristiques locales, tout en prenant en compte les besoins en matière de logements et d'emplois, en application de l'article L.111-2 du CRPM	Oui	pas de données	pas de données		10	nombre
18	18.B.1	N	• L'accompagnement des collectivités dans les projets de construction et d'aménagement en vue de maintenir et développer la vitalité des territoires, en application de l'article L.111-2 du CRPM	Oui	3,91 % 3,45 %	5,09 % 4,60 %		10	nombre
18	18.B.2	B	Surfaces rétrocédées pour le développement durable des territoires ruraux / Total des surfaces rétrocédées	Non	3,91 % 3,45 %	5,09 % 4,60 %		5%	taux
Indicateurs régionaux spécifiques									
Surfaces attribuées en BVAV									
19	19.A	B	• Surface attribuée en proximité des sièges d'exploitation (moins de 500 m à vol d'oiseau et contigüe à un îlot déjà exploité) - Priorité 2 SDREA en BVAV	Non			indicateur régional nouveau	100 ha	surface
19	19.B	B	• Surface attribuée en proximité des bâtiments (moins de 500 m à vol d'oiseau et contigüe à un îlot déjà exploité) et avec engagement de maintien en nature de prairie ou en herbe en BVAV (possibilité de retournement pour entretien de la prairie)	Non			indicateur régional nouveau	50 ha	surface
19	19.C.1	B	• surface attribuées avec engagement de remise en herbe de terres cultivées et situées en une zone humide en BVAV	Non			indicateur régional nouveau	50 ha	surface
19	19.C.2	B	• nombre de projets de remise en herbe de terres cultivées et situées en zone humide des BVAV (nombre)	Non			indicateur régional nouveau	10	nombre
20	20	B	Nombre de cahier des charges environnementaux pour lesquels il est prévu une convention de suivi avec un partenaire expert	Non			indicateur régional nouveau	5	nombre
Suivi d'application de la loi PAHUN									
21	21.A.1	B	• Prémptions dispositif Loi PAHUN (nombre)	Non			indicateur régional nouveau	5	nombre
21	21.A.2	B	• Prémptions dispositif Loi PAHUN (surface)	Non			indicateur régional nouveau	2 ha	surface
21	21.A.3	B	• Prémptions dispositif Loi PAHUN (valeur)	Non			indicateur régional nouveau	200 K €	montant
21	21.B.1	B	nombre de rétrocessions en faveur du maintien de l'activité conchylicole (surface)	Non			indicateur régional nouveau	3	surface
21	21.B.2	B	nombre de rétrocessions en faveur du maintien de l'activité conchylicole (valeur)	Non			indicateur régional nouveau	300 K €	montant
Suivi d'application de la loi SEMPASTOUS									

22	22.A	B	nombre d'opération sociétaire ayant fait l'objet de la procédure d'autorisation Loi SEMPASTOUS	Non			indicateur régional nouveau	10	nombre
22	22.B	B	Surfaces maîtrisées par les mesures compensatoires L333-3 IV CRPM	Non			indicateur régional nouveau	200 ha	surface
23	23	B	Surfaces identifiées en friches agricoles et remis en activité agricole (surface)	Non			indicateur régional nouveau	20 ha	surface